



## Protocole d'accueil des élèves et des personnels

Date d'application: à partir du 20 mai 2020

### I-REOUVERTURE DU LIFV – CALENDRIER

#### Cadre réglementaire

La réouverture des établissements français à l'étranger s'opère sous l'autorité du poste diplomatique. Les décisions se fondent sur l'analyse des conditions fixées par les autorités locales et dans le cadre d'une consultation associant les représentants de la communauté scolaire. **L'objectif prioritaire doit être la préservation de la santé des élèves et des personnels des établissements.**

Le dispositif mis en place fait l'objet d'un suivi et est réajusté si besoin. Cette évaluation et ces réajustements sont le fruit d'une concertation régulière avec les représentants de la communauté scolaire.

Ce protocole est destiné à la communauté scolaire. C'est un document cadre élaboré à partir des textes officiels et de la consultation locale. Il est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des directives des autorités françaises et lituaniennes. Il est complété par des annexes plus détaillées sur certains points (organisations spécifiques liées aux différents niveaux – maternelle, élémentaire et secondaire – fiche pratique pour les élèves ...).

#### Sources

- Recommandations du Ministère de l'Education nationale Français - du 3 mai 2020
- Recommandations du Ministère de la santé lituanien : mise à jour le 14 mai 2020
- Recommandations adressées par le Maire de Vilnius le 25 avril aux directeurs des établissements publics (maternelle et primaire)
- Coronavirus COVID-19 – point de situation :

<https://aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/coronavirus-covid-19-point-de-situation>



- Coronavirus COVID-19 : recommandations et mesures sanitaires du gouvernement français

<https://aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/coronavirus-covid-19-point-de-situation#rub0>

- Vademecum établissements , adressé aux chefs d'établissements du réseau AEFÉ

*NB : Les astérisques (\*) présentes dans le texte font référence aux **sources** d'information sur lesquelles se construisent les orientations du dispositif de déconfinement*

## Opération de prérentrée

- Mardi 12 mai 2020 à 15h30 : Conseil des maîtres

- Mardi 12 mai 2020 à 16h30 : Conseil pédagogique élargi

- Mercredi 13 mai 2020 à 14h00 : CHSCT

- Mercredi 13 mai à 16h00 : Consultation du Conseil de gestion (représentants des parents d'élèves)

- Jeudi 14 mai à 16h00 : Conseil d'établissement extraordinaire

- Après vote du conseil d'établissement : présentation au poste diplomatique

- En continu : Réunions pédagogiques primaire/secondaire et consultation des représentants élus et/ou syndicat du LIFV

## Calendrier de rentrée

- Préparation des locaux : du 11 au 20 mai

- Informations aux familles : à partir du 15 mai

- Pré-rentrée des enseignants :

- Vendredi 15 mai : périscolaire
- Lundi 18 mai : cycle 1 et CP
- Lundi 25 mai : cycle 2 et cycle 3
- Lundi 1er juin : collège et lycée

- Rentrée des élèves

- Mardi 19 mai 2020 : Maternelle et CP
- Mardi 26 mai : Primaire - du CE1 au CM2
- Mardi 2 juin : Collège, Lycée



## II-REGLES SANITAIRES

### Mesures de protection des personnes (élèves et personnels)

- **Le port de masque**

Le masque est obligatoire pour tous, dans l'enceinte de l'établissement, les bâtiments et pendant les pauses. Toutes les personnes se présentant au LIFV devront porter une protection buccale et nasale.

L'établissement met des masques et visières à disposition pour les personnels. Les parents équipent leurs enfants d'un masque. Le LIFV recommande l'usage de masques en textile réutilisables (objet personnel, résistant et respectueux de l'environnement).

La protection buccale et nasale est obligatoire dans les transports en commun pour toutes les personnes qui se rendent à l'école ou en repartent\*. Pendant les cours, le masque n'est pas obligatoire pour les élèves sauf pour les élèves du secondaire et du primaire pour lesquels il sera recommandé de garder cette protection même pendant les cours. Pour les jeunes enfants, de maternelle notamment, un masque n'a pas à être porté car jugé potentiellement traumatisante et facteur de risques liés aux multiples manipulations.

- **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est obligatoire pour toutes les personnes arrivant dans l'établissement\*. Le lavage des mains s'effectue avec de l'eau et du savon, pendant 30 secondes\*. La température de l'eau n'a pas d'importance\*. Les points d'eau seront clairement identifiés et intégrés dans le plan de circulation établi à l'arrivée des personnes.

Le lavage des mains doit se répéter plusieurs fois dans la journée, en particulier après les éternuements, toux, passages aux toilettes, repas\*. Les toilettes sont équipées de savon et de papier essuie-mains en quantité suffisante\*.

- **Les locaux**

Les locaux, les poignées de portes et interrupteurs doivent être nettoyés et désinfectés fréquemment\*. Les locaux doivent être aérés régulièrement, les distances entre individus respectées, le lavage des mains ritualisé\*.

Les équipes de nettoyage sont informées des nouvelles dispositions\*. Une organisation spécifique



est définie et suivie sur un registre\*. Un nettoyage approfondi des locaux utilisés est réalisé au moins une fois par jour et les espaces de travail partagés désinfectés\*. Un kit de désinfection se trouvera dans chaque salle pour nettoyer la place de travail partagée (bureau, clavier et souris d'ordinateur).

Les parents et les personnes étrangères à l'établissement ne peuvent être présents dans les bâtiments que sur rendez-vous\*. D'une manière générale, on privilégiera les rencontres par téléphone ou par visioconférence.

- **La distanciation entre les personnes**

Les personnes (y compris les élèves) doivent respecter une distance d'un mètre entre elles\*. Si le contact avec les petits enfants ne peut être évité, l'adulte doit veiller à ne pas se mettre à leur hauteur\*. Dans les espaces administratifs, seule une personne étrangère au service à la fois peut s'y trouver en plus des personnels y travaillant\*. Les réunions, instances et rencontres se déroulent par téléphone ou par visioconférence dans la mesure du possible\*. Si une organisation en présentiel est nécessaire, le chef de service organisateur fixe le nombre de participants en fonction de l'espace occupé. Il sensibilise les personnes concernées au respect des règles sanitaires. Aucun événement, ni aucune excursion ne peut être organisé\*. Les rassemblements sont interdits\*. Les déplacements sont à éviter au maximum\*. Les salles des professeurs et des maîtres sont accessibles dans le strict respect des mesures arrêtées par la direction en concertation avec les représentants des personnels. Ces mesures seront affichées à l'entrée des espaces concernés.

**NB:**

- Salle des maîtres = 25 m<sup>2</sup> soit pas plus de 5 personnes en même temps dans la salle
- Salle des professeurs = 70 m<sup>2</sup> soit pas plus de 10 personnes en même temps dans la salle

A ce jour, le Lycée International Français de Vilnius possède environ 2500 masques, 50 visières, déjà disponibles pour les personnels de maternelle qui le souhaitent, et une centaine de flacons de solution hydroalcoolique de 0,5l chacun. Une livraison de recharge de solution hydroalcoolique est en cours. Les flacons de solution hydroalcoolique seront mis à disposition dans les espaces de travail des élèves du secondaire et primaire (à l'exception des salles possédant un point d'eau). L'utilisation de cette solution par les élèves se fait sous le contrôle des adultes qui veillent à ce qu'elle ne soit pas gaspillée\*.

Tous les locaux du LIFV (sites de Silo et d'Antakalnis) auront été désinfectés avant le retour des élèves et des personnels.

Les portes des espaces communs seront bloquées en position ouverte pour éviter les contacts.

La première heure de cours en présentiel sera consacrée à la sensibilisation des élèves au sujet Coronavirus, à l'éducation aux gestes barrière et à la présentation détaillée des fiches pratiques pour chaque niveau de classe. Cette heure est animée par le professeur principal dans le second degré. Cette sensibilisation est adaptée à l'âge des élèves\*.

Les parents qui emmènent leurs enfants en bas-âge à l'école devront suivre la procédure détaillée dans l'annexe 1 : protocole maternelle et CP reprise et ne pas laisser leur enfant sans que celui-ci y soit autorisé.

## Groupe à risques

- Les groupes à risques sont définis par le Ministère de la santé lituanien\* et le Ministère de la santé Français. Les personnes concernées (directement ou parce qu'elles partagent le foyer d'une personne à risques) sont identifiées par le médecin compétent\*. Une attestation médicale est délivrée par le médecin traitant. Les personnels de plus de 60 ans peuvent rester éloignés de l'école\*.
- Les professeurs concernés sont remplacés et apportent leur soutien à l'action pédagogique à distance et dans la mesure du possible\*.
- Les autres personnels concernés apportent leur soutien à l'action collective en télétravail et dans la mesure du possible.
- Les élèves concernés poursuivent le téléapprentissage.

## Communication

- Les personnels et les parents sont destinataires de ce présent protocole dès lors qu'il aura été finalisé puis validé par le Conseil d'établissement et le poste diplomatique.
- Les directeurs adjoints au primaire et au secondaire établissent une fiche explicative destinée aux élèves.
- Une signalétique interne est mise en place à différents endroits de l'établissement. Elle reprend les directives locales rassemblées sur les fiches pratiques éditées par le Ministère de l'Éducation lituanien.

Ces fiches pratiques seront disponibles sur le site internet du LIFV dès leur validation.



## Suspicion de cas ou cas déclaré de Coronavirus

- Il est demandé aux parents dont les enfants présentent des signes de maladie (fièvre) de ne pas les envoyer à l'école.
- Il convient d'informer la direction de toute suspicion ou de tout nouveau cas déclaré de Coronavirus. Pour toute suspicion, un diagnostic médical doit être posé (médecin traitant ou centre médical spécialisé).
- Toutes les décisions en cas de suspicion ou de cas déclaré de Coronavirus seront prises en lien avec les autorités sanitaires et le poste diplomatique.
- La direction informe les personnes concernées des mesures prises (éloignement de l'établissement, fermeture ...).

## Personnels référents

Pour les questions sanitaires, des référents sont nommés et sont les interlocuteurs des personnels et du public :

- L' infirmière scolaire , Mimosette Dartevelle: [infirmierie@lifv.lt](mailto:infirmierie@lifv.lt)
- La cheffe du service entretien, Lina Auciunaite : [econome@lifv.lt](mailto:econome@lifv.lt)

## III-ORGANISATION DES COURS

### Effectifs

L'enquête effectuée auprès des parents du 24 au 29 avril 2020 fait apparaître que 2/3 des familles souhaitent reprendre l'enseignement en présentiel aménagé et 1/3 préfèrent continuer l' EAD (enseignement à distance).

**Il a été décidé que l'EAD et l'enseignement en présentiel continueront en parallèle.** Les groupes ont été constitués à partir des élèves dont la famille s'est déclarée favorable à un retour en présentiel. Par mesure de sécurité, tous les autres élèves, placés automatiquement en EAD ne sont pas autorisés à rejoindre les groupes existants en présentiel.



**NB:** Un engagement formel de la part des familles devra être retourné à la Direction (par EDUKA) du LIFV avant constitution définitive des groupes.

Les classes de l'élémentaire et du secondaire sont divisées en deux groupes (A et B)\*. La composition des groupes est en réflexion. Elle sera communiquée ultérieurement, après les concertations pédagogiques, dans les annexes produites en complément de ce protocole.

Approximativement, environ 100 élèves par jour sont attendus à partir du mercredi 20 mai sur le site Silo (hors périscolaire).

## Espaces

- Chaque classe (primaire et secondaire) occupe toujours la même salle dans la mesure du possible, l'objectif étant de limiter les mouvements au maximum.
- A chaque pause, les locaux sont aérés pendant au moins 5 minutes\*
- Les élèves sont informés en amont des espaces utilisés pour s'y rendre directement sans détour\*
- Les élèves gardent la même place dans leur salle de classe\* (une étiquette avec nom est prénom sera positionnée sur chaque table)
- Les espaces les plus grands sont choisis en priorité pour l'accueil des groupes.
- Les élèves sont assis à un mètre minimum de distance les uns des autres\*
- La bibliothèque de Silo et le 3C d'Antakalnis sont accessibles en tant que locaux d'accueil possible de groupes d'élèves (garderie) mais aucun livre ne sera accessible pour éviter leur manipulation par différentes personnes.

## Emploi du temps

- Il n'y a plus de cours de musique jusqu'à la fin de l'année\*.
- L'organisation de la semaine pour les groupes A et B fait l'objet de discussions dans les conseils pédagogiques. Les modes d'organisation peuvent différer selon les niveaux d'enseignement (maternelle, élémentaire et secondaire).
- Des aménagements des emplois du temps sont réalisés en fonction des ressources humaines disponibles et de la gestion des flux.
- Les horaires de début et de fin de journée sont adaptés aux circonstances.

- Le service périscolaire ne fonctionnera que sur le site de Silo. Les enfants de CM1 et de CM2 souhaitant bénéficier des services de garderie devront se rendre sur le site de Silo.

## Contenu des cours

La continuité pédagogique à distance est assurée jusqu'à la fin de l'année scolaire pour ceux qui ne souhaitent pas retourner en classe en présentiel à cause de la crise du Coronavirus ou que les parents ne veulent pas envoyer à l'école. Il n'y a pas d'obligation de présence mais leur absence est considérée comme recevable lorsqu'elle fait l'objet d'une justification formelle (inscription obligatoire sur Eduka des parents).

- 2/3 du programme scolaire a été fait\*. Le but n'est pas de finir le programme absolument mais de transmettre les compétences de base pour les années suivantes\*.
- A la rentrée de septembre, les professeurs adapteront leur enseignement pour prendre en compte les conditions d'apprentissage exceptionnelles mises en œuvre depuis le 16 mars 2020.

## Présentiel / Distanciel

Les cours qui ont repris en présentiel sont assurés jusqu'au 26 juin 2020, sauf contre ordre.

Pendant les jours d'absence de leur groupe au Lycée, les élèves réalisent à la maison le travail donné par leurs professeurs pendant leurs jours de présence.

## Évaluation

La question de l'évaluation et des examens qui relèvent d'une organisation spécifique fait l'objet d'une information ciblée par les responsables pédagogiques en concertation avec les équipes enseignantes.

## Pilotage

- L'organisation pédagogique est pilotée par le directeur du Primaire ( [dir-primaire@lifv.l](mailto:dir-primaire@lifv.l)) pour l'enseignement en maternelle et en primaire et par le Directeur adjoint adjoint secondaire pour l'enseignement au collège et au lycée ( [adj-secondaire@lifv.lt](mailto:adj-secondaire@lifv.lt) ), en lien avec les équipes pédagogiques du LIFV.
- La communication en direction des personnels et des familles sur les questions pédagogiques



est assurée par le Directeur du Primaire et le Directeur Adjoint Secondaire.

## IV-ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE

### Personnels

A l'ouverture de l'établissement, les personnels reprennent leur service selon les besoins de l'établissement.

Les chefs de services procèdent à des réajustements d'activité en fonction des besoins (emplois du temps et tâches).

### Déplacement d'élèves

- Les horaires d'arrivée et de sortie seront redéfinis de manière à éviter les flux importants de personnes\*. Dès leur arrivée, les élèves se rendront directement dans leur salle de classe sans stationner dans la cour de récréation ni dans les couloirs. Les personnels de surveillance assureront l'ouverture des portes et la régulation des flux.
- Une nouvelle organisation est mise en place pour réduire au minimum les déplacements d'élèves.
- De nouveaux circuits de circulation sont établis pour éviter les croisements d'élèves et pour les aider à respecter les distances. (voir annexe)

### Récréation

Les temps de pause sont décalés de manière à éviter le regroupement des élèves\*.

Des espaces de pause sont sectorisés de manière à éviter le regroupement des élèves. Les espaces extérieurs sont privilégiés\*

### Cantine

Pour des raisons de sécurité, le service de restauration n'est pas assuré jusqu'à la fin de l'année, le 26 juin. Étant donné l'importance des effectifs accueillis au LIFV, il ne sera pas possible d'accueillir les élèves à la cantine tout en respectant les règles sanitaires imposées.

Les paniers repas apportés par les élèves eux-mêmes resteront dans leur sac jusqu'à leur consommation.



Les espaces de pause déjeuner seront affectés et clairement identifiés dans le respect des règles sanitaires : salles de classe, réfectoire, extérieurs ...

## Pilotage

- L'organisation du temps de l'élève en dehors des cours est pilotée par les directeurs de site et par la Responsable périscolaire (perisco@lifv.lt) durant les périodes périscolaires. **Les activités animées par un intervenant extérieur sont suspendues jusqu'à la fin de l'année scolaire.**
- Le Directeur Adjoint au secondaire établit une nouvelle organisation du travail des personnels pour les surveillances et l'encadrement des élèves en dehors de la classe.
- La communication en direction des personnels et des familles sur les questions de vie scolaire est assurée par les directeurs de site.

Florence LLOPIS, Provisseure